



# LOCMARIAQUER

BULLETIN d'Informations Municipales



**MAIRIE DE  
LOCMARIAQUER**

02 97 57 32 32

**PERMANENCES  
DES ELUS (SUR RDV) :****Michel JEANNOT**

- Maire de Locmariaquer
- 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Départemental de l'Eau du Morbihan
- Membre du bureau du Parc Naturel Régional
- Conseiller communautaire Auray-Quiberon-Terre Atlantique
- Délégué de la commission littoral du Morbihan auprès de l'association des Maires de France
- Représentant des communes de + de 1500 habitants au conseil d'administration de l'association des Maires du Morbihan

**Permanences :**

*Mardi et vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h  
Samedi de 9h à 12h*

**Jean COUDRAY**

- 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire
- CCAS - Personnel communal - Urbanisme  
*Permanences : Lundi de 14h à 17h*

**Lucienne DREANO**

- 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- Sport - Jeunesse - Tourisme - Camping - Gestion des salles
- Conseiller communautaire Auray-Quiberon-Terre Atlantique
- Permanences : Jeudi de 14h à 17h*

**Jacques MADEC**

- 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- Embellissement - Culture - Communication - Information  
*Permanences :  
Mercredi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h*

**Anne-Marie JEGO**

- 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- Personnel CCAS - Associations - Mouillages Hors Port  
*Permanences : Samedi de 9h à 12h*

**Loïc MARION**

- 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- Travaux - Voirie - Port  
*Permanences : Lundi de 9h à 12h*

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :**

*Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :  
Lundi de 13h30 à 17h  
Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Samedi de 9h à 12h  
(permanence État Civil uniquement)  
Y compris le lundi du 1/04 au 30/09 :  
8h30 à 12h*

Directeur de la publication : Michel JEANNOT, Maire  
Éditeur : Commune de Locmariaquer - 02 97 57 32 32  
www.locmariaquer.fr - accueil@locmariaquer.fr  
Tirage : 1700 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé - Encre végétale



Conception : CRÉAPRINT-COMMUNICATION - Frédéric SUEUR  
06 07 08 67 10 - www.creaprint-communication.com

Crédits photos : Denis BOURGES, Chris MILLER, Catherine LEPAGE,  
Loïc GUELO, Alain MARENNE, Pascal LEJEAN, les associations,  
le Centre de Secours, UFCV, l'école, la paroisse



# SOMMAIRE

**Évènementiel****Page 4****Informations Municipales****Page 5 à 9****Syndicat SIVU****Pages 10 et 11****Médiathèque****Pages 12 et 13****Communication information****Page 14 à 18****Informations Sociales****Page 19****Enfance & Jeunesse****Pages 20 et 21****Le Breton****Pages 22 et 23****Le Port****Page 24****Expression libre****Page 25****L'Echo de l'école****Pages 26 et 27****Les Associations****Page 28 à 42****Office de Tourisme****Page 43****Centre des monuments  
nationaux****Pages 44 et 45****Le calendrier  
des manifestations 2016****Pages 46 et 47****Médecins Locmariaquer**02 97 57 44 44  
02 97 57 31 15**Pharmacie Locmariaquer**

02 97 57 32 91

**Infirmières Locmariaquer**

02 97 57 30 69

**Kinésithérapeute**

02 97 57 39 63

**Taxi Le Bayon P.**

02 97 57 31 17

**Taxi L'officiel-Metaireau**

02 97 57 31 31

**S.N.C.F. Auray**

02 97 42 50 50

**Office religieux**

Dimanche : 10h30

**Marché**Les mardis et samedis  
matins**La Poste**

02 97 57 30 00

**Ecole Publique**

02 97 57 31 11

## → MOT DU MAIRE

**La presse télévisée et radiophonique et nos quotidiens nationaux ou régionaux nous informent de l'état de notre monde. L'instantanéité de la connaissance de l'évènement peut nous perturber et nous faire croire que le monde va de mal en pis.**

De tout temps des évènements dramatiques se sont produits. Mais la connaissance rapide semble démultiplier les évènements. Des attentats quotidiens touchent l'être humain en France, en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie ; et pourtant dans une grande majorité d'espaces, les populations sont paisibles et l'être humain vaque à ses occupations librement, sereinement.

La saison estivale doit être un moment de paix, de réflexion, de rencontres, de recherche de soi, dans des lieux calmes et où l'observation incite

à l'appréciation des paysages, de la faune et de la flore, les congés et les vacances sont des temps de repos, le temps d'exercer d'autres activités, le temps de ne rien faire, le temps d'une pause nécessaire à l'organisme humain, c'est le temps de côtoyer d'autres personnes, de bavarder avec des individus différents c'est le temps pour essayer de comprendre l'autre ; c'est aussi le moment de reprendre des forces.

Que ces congés et vacances soient pour chacun d'entre nous un espace de liberté mais aussi de respect de l'autre. C'est tout simplement le bien-vivre en société.

**Le Maire - Michel JEANNOT**

## → GERIG AR MAER

**Ar skinwel, ar skingomz hag hor c'hazetennoù broadel a ro deomp an tu da ouiet penn d'ar bed. Gellout a raomp bout strafuilhet gant ar primded ma vez embannet an darvoudoù, gant kement-se omp techet da grediñ ec'h a ar bed gwashoc'h-gwazh.**

A-viskoazh ec'h eus bet darvoudoù kriz. Mes gant an doare prim ma vënt roet da ouiet e seblant an darvoudoù bout lieskementet. Bemdez e vez tud stoket gant gwalldaolioù e Frañs, en Europa, en Afrika, er Reter-kreiz, en Azia, ha neozh, el lod brasañ ag an tachadoù e ra an dud àr-dro o zraoù diouzh o c'hoant, seder.

Rankout a ra an hañvezh bout ur mare a beoc'h, a breder, a zarempredoù, ag emglask, e lec'hioù sioul ma vër douget da briziiñ ar gweledva, al

loened hag ar plant pa seller doc'hte. Prantadoù diskuizh eo ar c'hoñjeoù hag ar vakañsoù, prantadoù da bleustrñ obererezhioù arall, amzer vak, an amzer ma rank ar c'horf ehaniñ, an amzer da zaremprediñ tud arall, da gaozeal gant tud dishañval, an amzer eo evit klask kompren ar re arall, an amzer eo evit reneveziñ e nerzh ivez.

Ra vo ar c'hoñjeoù hag ar vakañsoù-mañ, evit pep unan ac'hanomp, un dachenn a frankiz mes ivez a zoujañs doc'h ar re arall. Kement ha beviñ mat er gevredigezh an hini eo, tra ken.

**Ar Maer - Michel JEANNOT**

© Chris MILLER



# → XI<sup>E</sup> JOURNÉE D'ÉTUDE SUR L'OUEST DE LA GAULE ROMAINE

**Aux conférences  
du vendredi 29 avril  
a succédé une visite  
des différents  
sites mégalithiques  
de la commune**

**130 passionnés ont assisté à ces conférences.**

Ces journées étaient organisées conjointement par la Commune, le Centre de recherche bretonne et celtique de l'Université de Brest. La conférence était animée par Yvan MALIGORNE, maître de conférences en histoire romaine de l'université de Brest, ainsi que Valérie HUET, professeur d'histoire romaine et Jean-Yves EVEILLARD, maître de conférences d'histoire romaine.

**Le programme présenté était riche et dense :**

- L'agglomération portuaire antique de Locmariaquer.
- Voie romaine de Locmariaquer à Carhaix.
- « Les édifices de spectacles en Gaule de l'Ouest ».
- « Le funéraire antique en Basse-Normandie ».
- « Les nécropoles urbaines antiques en Basse-Normandie : une nouvelle démarche »...



De nombreuses recherches continuent d'être effectuées sur la commune de Locmariaquer.

En 2012 des recherches archéologiques maritimes menées par l'ADRAMAR avaient permis de trouver de nombreux objets dont une grande dalle de pierre, des tessons, une demi-bouilloire, une tuile de toit. Preuve qu'il existait sur la commune une activité humaine et économique et portuaire.

Lors des travaux dans le bourg en 2015, un mur de l'époque gallo-romaine a été découvert.

Et enfin dans le cadre des travaux de la rue Wilson des fouilles ont été faites également. Le suivi archéologique a permis de mettre à jour des structures médiévales et gallo-romaines.



# → DES PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES BIO À LOCMARIAQUER



Depuis toujours l'Homme possède la connaissance des plantes médicinales, aussi appelées les simples. Malheureusement dans nos contrées occidentales, nous avons perdu l'habitude des simples, et le métier d'herboriste (qui dérange les laboratoires pharmaceutiques) n'est plus reconnu en France (décret de 1941). Il est pourtant essentiel de remettre dans notre quotidien leur usage, si..... simple !

Grâce à la mairie de Locmariaquer, je loue depuis peu environ 1 hectare de terres agricoles afin d'y cultiver des plantes aromatiques & médicinales, en agriculture biologique.

Roses, menthes, angélique, basilic sacré, millepertuis, calendula, bleuet, origan, mauve, achillée, camomille... rejoindront bientôt le champ ! Je pratique aussi la cueillette sauvage, dans des lieux préservés de la pollution, pour l'ortie, le sureau, l'aubépine, la ronce...

Les plantes seront proposées en tisane, huiles de soins et de massage, bouquets frais, plants, et élixirs.

Je souhaite aussi avoir la possibilité de louer ou d'installer un petit bâtiment afin d'y mettre en place une distillerie (avec un alambic en cuivre), et proposer à la vente des hydrolats (appelés aussi eaux florales, ce sont eux qui se trouvent sous la fine couche d'huile essentielles à la sortie de l'alambic).

L'idée est de redonner aux simples leur place dans notre quotidien, afin de bénéficier de leurs bienfaits, que se soit en cosmétique (que je conçois comme simple et naturelle), pour se soigner, en cuisine, ainsi que pour le plaisir grâce à leurs saveurs & parfums.

Je souhaitais avoir un métier en symbiose avec la nature et les énergies. Ma grand-mère m'ayant transmis l'amour des plantes, l'idée de créer des produits de soins sains à partir d'elles a germé.

Je me suis donc formée en agriculture biologique, puis en cosmétique naturelle. Depuis le départ de mon projet, j'ai rencontré de nombreux producteurs et productrices qui m'ont transmis leurs savoirs-faire et connaissances. Ils m'ont aussi confortée dans le fait que mon projet est bel et bien viable.

À travers ces formations, ces rencontres, mon projet a pris le temps de mûrir, d'évoluer.

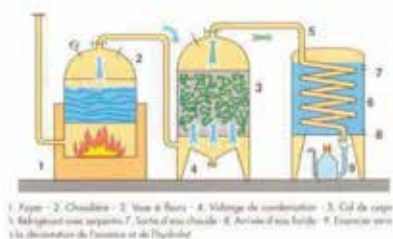
À partir du printemps 2017, vous pourrez me retrouver sur les marchés, ainsi que dans le champ pour des visites.

En attendant je file débroussailler, semer et planter !

**Si vous avez un petit bâtiment à louer sur la commune qui pourrait accueillir ma future distillerie, n'hésitez pas à me contacter.**

**Maëlle GUÉHENNEC**  
Ruelle du Bronzo  
56740 LOCMARIAQUER  
06 64 99 01 18  
maelleguehennec@gmail.com

### • Fonctionnement d'un alambic



## → LES SERVITUDES DE PASSAGE : PETIT RAPPEL

**Nous utilisons tous avec plaisir les chemins côtiers de notre commune.**

**Nous rappelons que ces sentiers sont des servitudes de passage et qu'ils sont sur des propriétés privées.**

Autant les propriétaires se doivent de laisser passer le public autant les utilisateurs se doivent de respecter cet espace fragile et partagé.

Avec l'été qui arrive, les beaux jours et les balades autour du Golfe, il est bon de faire un rappel aux règles de courtoisie, de politesse, de discrétion que doivent mettre en oeuvre les utilisateurs surtout lors des passages proches des maisons.

En effet, comme nous le précisons certains riverains la croissance exponentielle du nombre d'utilisateurs (128 579 personnes rien que sur le sentier côtier du bourg au Guilvin ont emprunté ce sentier en 8 mois, chiffre fourni par le Service espaces naturels Sensibles du Département du Morbihan) et l'augmentation importante des incivilités (fleurs cueillies en permanence, passage bruyant parfois très tôt le matin de groupes, promenade hygiénique des chiens, intrusions dans les jardins, circulation de vélos,....) peuvent faire vite devenir ces endroits enchanteurs en cauchemars.

Un peu de bon sens et de courtoisie devraient permettre à tous, propriétaires et utilisateurs de ces espaces de cohabiter et de se croiser dans une ambiance pacifiée où chacun respecte le droit de l'autre.

### Références :

- Code de l'Urbanisme articles L160-6 à L160-8 et R160-8 à R160-33
- Arrêté préfectoral portant sur la servitude de passage aux piétons sur le littoral de Locmariaquer du 25 mai 1989

# → PLAN LOCAL D'URBANISME DE LOCMARIAQUER

## LA PHASE ADMINISTRATIVE

### Un projet de PLU finalisé

#### 1 - Phase de travail

DIAGNOSTIC ..... sept 2014 - janv 2015  
PROJET DEVELOPPEMENT ..... janv - mai 2015  
REGLEMENT ECRIT ET GRAPHIQUE ..... juin 2015 - mai 2016

#### 2 - Phase administrative

ARRET PLU .....juin 2016  
CONSULTATION PPA ..... juin à août 2016  
ENQUETE PUBLIQUE ..... automne 2016  
APPROBATION définitive ..... janvier 2017

*Le calendrier présenté est prévisionnel. Il est susceptible d'être modifié en fonction de l'avancement des études.*



Après de longs mois de travail, les études pour élaborer le PLU sont enfin terminées.

*Le conseil municipal va prochainement « arrêter » le projet de PLU par délibération municipale, ce qui marquera son entrée dans la deuxième étape de la procédure.*

### La phase administrative est une étape cruciale dans la procédure d'élaboration d'un document d'urbanisme :

Le projet est soumis pour avis aux services des personnes publiques associées (PPA) puis présenté en enquête publique à la population.

Suite à cela, une nouvelle phase de travail peut être nécessaire pour ajuster le projet de PLU aux avis et remarques des PPA et de la population, avant de pouvoir être enfin approuvé.

Il est prévu que LOCMARIAQUER soit dotée d'un nouveau document d'urbanisme pour le début d'année 2017.

### L'enquête publique : un mois pour venir consulter le projet de PLU

L'enquête publique se déroulera sur un mois à l'automne 2016.

Un commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif de Rennes, sera présent lors de permanences pour vous expliquer le projet de PLU et les différentes pièces composant le dossier, ainsi que pour recueillir vos éventuelles observations et propositions.

Ces dernières pourront être :

- Consignées dans le registre mis à disposition en mairie.
- Adressées par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique.
- Etre formulées oralement auprès du commissaire enquêteur lors des permanences.



*N'hésitez pas à venir voir dès à présent l'exposition en mairie sur le PLU : le projet de zonage et les principales règles associées y sont présentés.*

*Les dates de déroulement de l'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur seront publiées ultérieurement.*

# → TAXE DE SÉJOUR

## SUR LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Les communes à vocation touristique ont la faculté d'instituer une taxe de séjour au réel (due par les résidents occasionnels) ou au forfait (due par les logeurs ou hôteliers qui la répercutent sur leurs clients).

Les modalités de la taxe sont fixées par une délibération du conseil municipal :

période de perception (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre), tarifs applicables en fonction de la nature et de la catégorie de l'hébergement...

### Hébergements concernés

Les hébergements taxés sont :

- Hôtels
- Résidences de tourisme
- Meublés de tourisme (gîte rural, gîte de groupes, etc.)
- Chambres d'hôtes
- Hébergements de plein air (camping, caravanage, hébergement léger, etc...)

### Tarifs

La taxe doit être perçue par le logeur, avant le départ des personnes hébergées.

### Déclaration et paiement

Les meublés de tourisme font l'objet d'une déclaration en mairie. Cette déclaration est obligatoire. Un état de suivi sera remis aux propriétaires.

Les versements de la taxe peuvent avoir lieu plusieurs fois dans l'année, soit à la fin de chaque location, à la fin pour les trois premiers trimestres et avant le 15 décembre pour le 4<sup>ème</sup> trimestre.

Des contrôles périodiques seront effectués sur la commune par un agent autorisé et assermenté afin de palier au défaut de déclaration.

En cas d'absence de déclaration ou de retard de paiement, le maire peut engager une procédure de taxation d'office, après mise en demeure. À défaut de régularisation, un avis de taxation d'office motivé est communiqué au déclarant défaillant 30 jours au moins avant la mise en recouvrement. Tout retard dans le versement donne lieu à l'application d'un intérêt de retard de 0,75 % par mois de retard.

CATEGORIES D'HEBERGEMENT	TARIFS
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement de touristique équivalentes	0,60
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement de touristique équivalentes	0,40
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement de touristique équivalentes	0,30
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0,30
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,40
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,30
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20

#### EXEMPTIONS

- Les personnes mineures.
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune.
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1 euro.

# → LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS



**Le 27 avril dernier les habitants de Locmariaquer ont eu la désagréable surprise de voir s'arrêter le distributeur de billets du Crédit Agricole.**

Face à l'inquiétude des habitants et commerçants de la commune, nous souhaitons communiquer sur l'avancement de l'implantation d'un nouveau distributeur.

La commune était, en effet, en négociation avec le crédit Agricole depuis le 11 décembre 2014 par le fait que la banque ne souhaitait pas renouveler la location dans le local privé qu'elle occupait. Elle considérait que les frais à engager en fonction des nouvelles normes de sécurité étaient trop importants.

Depuis cette date, Monsieur le Maire et les services concernés cherchaient une solution afin de trouver un nouveau local.

En janvier 2016 un courrier du crédit Agricole nous avertissait qu'en plus du changement des normes de sécurité, le distributeur deviendrait obsolète au cours du

1<sup>er</sup> semestre 2016 et qu'il serait retiré au plus tard fin juin 2016.

Durant cette période, de 2015 à 2016, les négociations se poursuivaient (rencontre avec Monsieur le Maire et échanges de courriers ou appels téléphoniques avec le Directeur Général des Services).

Par contre, l'information comme quoi la date du 27 avril 2016 serait la date de l'obsolescence du distributeur et qu'il faudrait plusieurs mois ( au départ on nous parlait d'un an) pour en remettre un nouveau ne nous avait pas été communiquée. Nous l'avons appris durant la semaine du 20 avril 2016 en les interpellant suite à cette fermeture quasi immédiate.

Depuis nous avons rencontré la responsable des achats et de la logistique du Crédit Agricole.

Nous avons validé l'implantation d'un nouveau distributeur dans un local communal lors d'une réunion le mardi 10 mai.

Le 23 mai la commission chargée de l'installation du Crédit Agricole, a confirmé notre demande.

Le dossier de Déclaration Préalable de Travaux est en cours. Ce qui veut dire que d'ici fin juin, si tout se passe bien, le local qui abritera le distributeur sera prêt ( sécurité, vidéo, alarme etc...).

Reste un dernier point, le plus important, c'est notre interrogation quant à la mise en place du distributeur en lui-même. Le Crédit Agricole, à ce jour, ne nous confirme pas cette mise en place avant l'été, sous prétexte que les délais de commande et de fabrication sont relativement longs. Et que nous devrions plus compter sur la période septembre/octobre 2016.

Nous en sommes là. Nous sommes toujours en négociation avec la direction du Crédit Agricole pour espérer accélérer les choses.

Autres inquiétudes, face aux nombreux distributeurs vandalisés ou détruits dans les grandes villes durant les manifestations nous espérons que cela ne retardera pas le délai pour nous.

Ce qui est sûr, c'est que la commune de Locmariaquer bénéficiera d'un nouveau distributeur avant la fin de cette année.

Face à des choix stratégiques et économiques des banques (rentabilité, démonétisation) les communes se trouvent confronter au fait d'investir elles-mêmes pour maintenir des services qui sont sans nul doute essentiels pour la vie de tous les jours de nos concitoyens mais qui restent de l'ordre des entreprises privées que sont les banques.

Plusieurs communes se trouvent dans notre cas et le choix est clair ou nous acceptons les conditions qui nous sont imposées ou ce type de service disparaîtra progressivement des petites communes de campagne ou du littoral.

**L'adjoint à la communication  
Jacques Madec**



## → ETAT CIVIL

### Naissances

30/01/2016 LAMBERT Ellande  
06/03/2016 HUET Candice  
08/04/2016 GIDOUIN Edern

### Décès

02/01/2016 EMERY Gérard  
04/01/2016 GARNAUD Nicole veuve FILLATRE  
25/01/2016 TATIBOUET Anne veuve LE GLEUHER  
01/02/2016 GUILLERME Agnès veuve LE DOUARIN

09/03/2016 GOSELIN Pierre  
20/03/2016 LE BARON Marie épouse LAURENT  
15/04/2016 FRICK Jacques  
28/04/2016 LORGEUX Bernard  
-02/05/2016 WATREMEZ Yvette veuve HANO  
14/05/2016 LEMÉTAYER Marie-Christine



# → ESCALES PHOTOS, FESTIVAL DU MOR BRAZ

Pour cette quatrième année d'exposition, l'Association Escales Photos, Festival du Mor Braz présente cinq nouvelles expositions en plus de celles des années passées présentées successivement au niveau des six communes concernées (Locmariaquer, la Trinité sur Mer, Plouharnel, Belle-Ile en Mer, Houat et Hoëdic).

Locmariaquer présente cette année une exposition nouvelle dont le thème est l'ostréiculture.

Une deuxième représente le monde de la pêche en haute mer.

L'Association Escales Photos, Festival du Mor Braz souhaite d'une part, à travers cet article, remercier tous les propriétaires de la commune qui acceptent de présenter ces superbes photographies sur les murs de leurs maisons ou de leurs propriétés et d'autre part remercier également nos fidèles partenaires locaux pour leur implication, participant ainsi à la réussite de cette manifestation.



## Les expositions :

- « ENTRE DEUX EAUX »  
photographies de DENIS BOURGES.

Il est l'un des fondateurs du collectif Tendance Floue à Paris au début des années 90. Entre deux eaux nous parle d'ostréiculture, activité ancestrale en Mor Braz et particulièrement à Locmariaquer. Il en fait une synthèse poétique d'un métier et de son territoire en associant un portrait et un paysage au sein d'une même image. Cette exposition est un hommage à ces femmes et ces hommes qui oeuvrent dans ce métier beau et difficile.

- « ROUTE PÊCHE GRAND NORD »  
photographies de CHRIS MILLER.

Photographe américain vivant en Alaska il est aussi patron pêcheur. Il nous embarque pour une épopée photographique au large des mers de Bering et du golfe d'Alaska. Route pêche grand nord est une sélection d'images issues de son travail sur la pêche commerciale en Alaska et vous emmène pour un voyage au dépaysement total entre crabes géants et eau glacée.

Des livres présentant l'association et ses expositions sont à disposition gratuitement dans les commerces de la commune ainsi qu'à la mairie, office du tourisme et médiathèque.

Des plans avec l'itinéraire de l'exposition sont aussi à disposition dans ces mêmes lieux.

L'association Escales Photos, Festival du Mor Braz créée en 2013 regroupe six communes. Chacune des communes adhérentes participent à hauteur de 2 000.00 € par an pour le fonctionnement et la création de nouvelles expositions.

Le Conseil d'Administration se compose des Maires des différentes communes, Adjointes ou Conseillers Municipaux ainsi que des personnels administratifs ou techniques. Pour le fonctionnement, un bureau est élu au sein de ce Conseil. Il se compose comme suit :

- **Présidente :** Emilie MOISDON, Adjointe à la Culture de la Mairie d'HOEDIC
- **Vice-Président :** Gérard PIERRE, Maire de PLOUHARNEL
- **Trésorier :** Jacques MADEC, Adjoint à la Culture de la Mairie de LOCMARIAQUER
- **Secrétaire :** Patrick SOUNY, Adjoint à la Culture à la Mairie de HOUAT.

Concernant la création des photos, l'Association fait appel à un directeur artistique en la personne de Xavier DUBOIS. Celui-ci, photographe professionnel, est chargé de découvrir d'autres photographes professionnels ainsi que de nouveaux thèmes d'expositions.

# → SIVU

## Parcours du cœur

### RAPPEL

Les défibrillateurs sont au nombre de 5 sur la commune :

La mairie, la ruche, le vestiaire du stade, le camping municipal et l'école de voile.

Les numéros d'urgence :

15 : Samu

18 ou 112 : Pompiers

Samedi 2 avril, le centre communal d'action sociale de Locmariaquer participait à la journée nationale du parcours du cœur. A cette occasion, les pompiers du centre de secours de Carnac sont sollicités pour nous initier au fonctionnement du défibrillateur.

Comme l'année dernière, c'est Jean-Pierre, pompier volontaire, accompagné de son épouse Nicole, formatrice à la croix rouge qui ont assuré avec compétence et bonne humeur, cette formation.

Un premier groupe avec les jeunes de la troupe les arts de la scène accompagné par Sandrine a assisté à cette initiation et participé à des exercices sur des mannequins adultes, enfants et bébés.

Ensuite, le groupe des randonneurs du club des amis du golfe, moins nombreux que l'année dernière, est toujours présent et motivé.

Ces initiations au fonctionnement du défibrillateur sont faites chaque année et peuvent être utiles à chacun d'entre nous, aussi je regrette que la participation ne soit pas plus importante.

Je remercie Jean-Pierre et Nicole. Ils font bénévolement, un travail remarquable.

Je leur dis : Kenavo et à l'année prochaine.

**Loïc GUELO**  
Vice-président du SIVU



## Les moyens matériels du centre de secours de Carnac



En décembre dernier, les véhicules du centre de secours de Carnac étaient absents à la fête de la Sainte Barbe, compte tenu des attentats de Paris.

Il y a cinq ans, les travaux sur le pont de Kérisper interdisaient le passage des poids lourds.

C'est donc, le moment de vous présenter « en images », les moyens matériels du centre de secours de Carnac.

Je remercie sincèrement Mathieu, sapeur pompier, pour ses connaissances techniques et professionnelles et son aide précieuse.

**Loïc GOUÉLO**  
Vice-président du SIVU



### CCF : Camion-citerne forestier

C'est un véhicule 4x4, adapté à l'extinction des feux de végétation. Il est équipé d'une citerne de 4000 litres. 4 sapeurs-pompiers constituent l'équipage de ce véhicule.



### FPTSR : Fourgon pompe tonne secours routiers

Engin polyvalent de fourgon pompe tonne en milieu urbain (FPT) et de secours routiers. Il est équipé d'une citerne de 3000 litres, de matériel de découpe de véhicules accidentés, de 6 appareils respiratoires isolants (ARI). L'équipage est de 4 sapeurs-pompiers ou 6 pour les incendies.



### EPS 25 : Echelle pivotante séquentielle

C'est la grande échelle dans le langage courant. Son but est d'assurer les sauvetages aériens lors de sinistres et aussi d'attaquer les incendies de bâtiments. Son échelle est de 25 mètres. 2 sapeurs-pompiers constituent l'équipage de ce véhicule, mais l'un est spécialisé à la manipulation de l'échelle aérienne.



### VTU : Véhicule tous usages

Comme son nom l'indique, c'est un véhicule aménagé pour des opérations diverses : caves inondées, captures d'animaux, dégagement de chaussée.



### VSC : Véhicule sauveteurs côtiers + BLS (bateau léger de sauvetage)

C'est un véhicule 4x4 Land Rover. Il est équipé de 3 sauveteurs côtiers et un conducteur.



### MPR : Moto pompe remarquable



### VSAV : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes.

Le secours à personnes est l'activité majeure des sapeurs pompiers. Chaque véhicule est équipé de matériel médical de premier secours permettant une évacuation médicalisée vers le centre hospitalier. Les 2 véhicules du centre de secours représentent les 3/4 des interventions. Chaque véhicule est équipé de 3 sapeurs pompiers.



### VLHR : Véhicule liaison hors route ou véhicule de commandement

Il permet au chef de centre de se rendre sur les lieux pour assurer le commandement et de disposer de moyens de transmission.



**La médiathèque accueille le public :**

**DE SEPTEMBRE À JUIN**

Mardi : 10h - 12h

Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h

Vendredi : 16h - 19h

Samedi : 10h - 12h

**CONTACT : 02 97 57 32 64**

# → MÉDIATHÈQUE / MEDIAOUEG

## → LA VIE DE LA MÉDIATHÈQUE



**Actuellement, la médiathèque ZENAÏDE FLEURIOT met à disposition de ses lecteurs :**

environ 4300 livres et 14 revues pour les adultes ; 1600 livres et 7 revues pour la jeunesse ; et plus de 300 CD musicaux ... du classique au blues, du jazz à la chanson française et internationale, sans oublier les musiques traditionnelles...

De ces + de 6200 documents, 1000 nous sont prêtés par la Médiathèque Départementale du Morbihan.

**Durant les trois premiers mois de l'année, les enfants des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ont préparé l'exposition sur le Carnaval qui a eu lieu pendant les vacances de Printemps.**

L'expérience étant fort concluante avec une production artistique de qualité, la salle J.B.CORLOBÉ sera désormais réservée pour les vacances de Printemps à une exposition thématique préparée par les NAP.

- **Création d'un poème pour le 5<sup>ème</sup> Prix de la Poésie Jeunesse pendant une séance des NAP.**

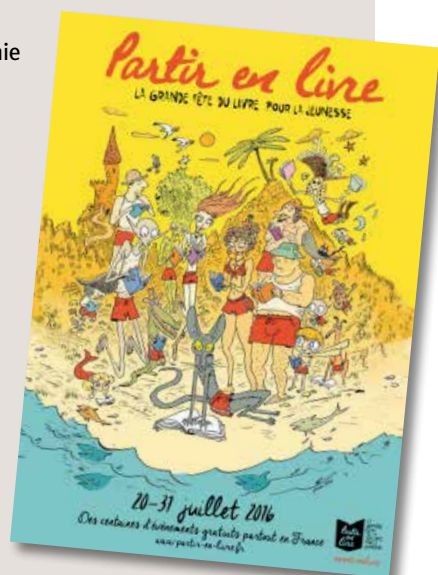
MÉDIATHÈQUE



## → LES ANIMATIONS ET LES EXPOSITIONS



- La salle J.B. CORLOBÉ, nous emmène, en juillet, au Far West à bord d'une maquette de train en compagnie des auteurs américains « Nature ».
- Le 13 juillet à 20h, nous retrouverons Korentin DENIS pour une conférence sur les Bretons et le sens du sacré, dans la salle paroissiale.
- La médiathèque participera à la Grande Fête du Livre pour la jeunesse « partir en livre » en organisant des lectures, sur la plage du Rolay, entre 10h et 16h30 :
  - Les 20, 21 et 22 juillet en partenariat avec l'association « lire et faire lire » d'Auray.
  - Les 26 et 27 juillet avec Elisabeth PIQUET (illustratrice jeunesse) et Sylvia DEL LUCA (auteur jeunesse) qui proposeront des lectures et aussi des animations autour du livre.



Et bien sûr, des livres seront mis à disposition pour une lecture sur place.

**Les 26 et 27 août une manifestation identique se déroulera.**

- En août, une exposition artistique et un atelier autour des laisses de mer nous apprendra à réutiliser en beauté, ces objets, naturels ou non, échoués sur les plages ...et une exposition de peinture terminera le mois.



- En septembre, l'association **Je jette mon cancer** exposera et pendant **Un Automne autrement**, le cheval sera à l'honneur.
- Et, comme chaque année, Yves LE CAM nous fera découvrir avec passion la faune du littoral (le 10 juillet, le 28 août et le 9 octobre).



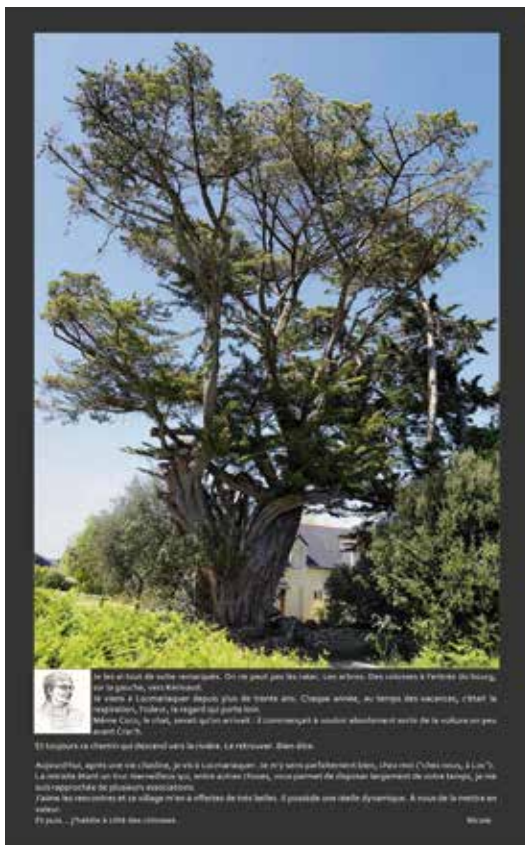
## → LE LIEU QUE JE PRÉFÈRE À LOCMARIAQUER

Nous continuons la collecte de vos témoignages et de vos lieux préférés de Locmariaquer.

Avec cette récolte, nous projetons de faire une exposition en 2017, dans la salle J.B. CORLOBÉ pour montrer Locmariaquer à travers votre regard.

Concrètement, cela donnera des panneaux de 40cm x 60cm, avec soit la personne témoignant incluse dans la photo, soit le profil de celle-ci dessiné à côté.

Voici les deux exemples présentés cet hiver, mis en forme pour l'exposition :



Alors n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer pour nous raconter vos coups de coeur.

Nous serons présents sur quelques marchés ou manifestations de l'été, à la médiathèque et par mail sur :

[mediaoueg@locmariaquer.fr](mailto:mediaoueg@locmariaquer.fr)

# → CÉRÉMONIE DU 8 MAI

## Les enfants chantent la Marseillaise

Comme chaque année, les enfants de l'école participent aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Mais cette année, dans un contexte nouveau, les valeurs de la république doivent être réaffirmées. L'enseignement de la Marseillaise est au programme des CM1, CM2.

Aussi, à la cérémonie de ce 8 mai, l'hymne national a été chanté par les enfants de l'école au monument aux morts de Locmariaquer.

Le devoir de mémoire a plus que jamais sa place en 2016.

Un grand merci aux enfants et à Céline leur institutrice, pour cette brillante prestation.

Remerciement particulier également aux sapeurs-pompiers pour leur présence.

**Loïc GOUÉLO**



# → QUELQUES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR À LOCMARIAQUER

## Travaux de voirie (programme 2015-2016)

- **LOTISSEMENT DU DOLMEN - ALLÉE DES JONQUILLES :**  
Une mise en enrobé a été faite et les travaux ont été réceptionnés.
- **KERINIS :**  
Sur le chemin d'exploitation de l'enrobé a été posé sur 250 mètres.
- **KERGUEREC :**  
Après réception du contrôle par les services de la communauté de communes Auray-Quiberon-Terre Atlantique du réseau d'assainissement collectif ainsi que les tampons, le reprofilage ainsi que le revêtement de la voirie doit être fait de Pont Er Vugale à Kerguerec.
- **AMÉNAGEMENT DE LA RUE WILSON :**  
Les travaux reprendront le 5 septembre par un aménagement provisoire jusqu'au 16 septembre. A compter du 19 septembre les travaux reprendront pour une durée de six semaines.



• Rue Wilson

## Travaux d'assainissement collectif

- **KEROUARCH - KERVERESSE :**  
Ces travaux sont programmés début 2017 avec un réaménagement (chemisage et pose de tampons).

- **RUE HENRI EZAN - ROUTE DE KERPENHIR  
RUE LAFAYETTE - RUE DE LA VICTOIRE  
RUE GEORGES CLÉMENTEAU - CHEMIN DES  
DAMES ET PLACE DARIORIGUM :**  
Le début des travaux est programmé mi -octobre



*Les travaux de bricolage, même de faible importance, (abri de jardin, carport, clôture, changement d'ouvertures, travaux d'isolation, réfection de façade...) sont soumis à autorisation d'urbanisme.*

*Un rendez-vous avec le service urbanisme est souvent nécessaire, appeler au : 02 97 57 32 32 pour connaître les règles applicables et la procédure à suivre.*

## Réglementation du bruit

Extrait de l'Arrêté Préfectoral du 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (article 21).

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation,

de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

**Les travaux sont interdits en juillet et août sur la commune.**

## On n'a que le choix d'être optimiste. Imaginons ensemble un avenir pour Locmariaquer.

**JUIN 2014**, le Conseil des Sages propose d'engager une réflexion prospective sur l'avenir de la commune, ce sera le dossier « LOCMARIAQUER DEMAIN ? », suite logique du dossier précédent « LOCMARIAQUER POUR TOUS » sur la circulation et les aménagements du bourg, dont les premiers effets commencent à se concrétiser (rue Wilson, sentier Porz Fetan et bientôt route d'Auray).

**DÉCEMBRE 2014**, avec l'accord du maire, un groupe de pilotage est créé et lance une consultation.

**MARS-JUIN 2015**, 11 organismes institutionnels sont interpellés (Chambres consulaires, Parc naturel, Mission locale, Comité conchylicole, AQTA, ...).

**SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2015**, ces entretiens se poursuivent ensuite avec des acteurs du développement local (commerçants, artisans, ostréiculteurs, agriculteurs, hôteliers, campings, services médicaux, cabinets immobiliers, ...) et des particuliers (résidents ou passagers). Près d'une centaine d'avis sont collectés lors d'entretiens approfondis et grâce à un accueil très positif de tous ces intervenants. Ils permettent ainsi de mieux connaître les attentes et les priorités des locmariaquérois.

**AVRIL 2016**, croisés avec ceux des institutionnels, ces entretiens permettent de dégager trois priorités : la poursuite des aménagements du cœur de bourg, une réflexion sur l'évolution de l'habitat collectif, la mise en place de structures de participation citoyenne et 70 propositions d'actions regroupées en 4 fiches thématiques : Travailler au pays - Se déplacer dans un bourg réaménagé - S'informer/Informer - Vivre ensemble.

Ce long et riche travail de collecte de la parole des locmariaquérois doit permettre d'engager les actions les plus aptes à favoriser un développement harmonieux de la commune en adéquation avec les aspirations de leurs concitoyens.

Le Conseil des Sages remercie vivement toutes celles et ceux qui ont activement participé à ce travail. Il espère qu'il servira de base à de futures réflexions et à des projets innovants pour aider au rayonnement futur de Locmariaquer, comme l'histoire locale en a souvent témoigné dans le passé.

**Le dossier est consultable en mairie.**

## Un espace amélioré pour les associations

Depuis plusieurs mois, le Conseil des Sages à la demande de la municipalité, travaille sur la préparation d'un cahier des charges de l'extension des locaux de la Ruche. Il a étudié plusieurs scénarii :

- 1 - Réaménagement et adaptation des locaux actuels pour les associations avec la construction d'un nouvel espace pour l'accueil des activités pour les enfants.
- 2 - Démolition du bâtiment actuel et reconstruction complète d'un nouvel espace associatif multi activités intégrant les nouvelles normes environnementales et énergétiques.
- 3 - Création d'une extension mutualisant les activités associatives et reliée à l'espace actuel de la Ruche.

Après consultation de toutes les associations concernées, le CdS, avec l'accord de la municipalité, a opté pour la 3<sup>ème</sup> solution. Sous réserve des contraintes techniques, ce nouvel espace pourrait se situer au Nord-Ouest du bâtiment actuel. Il y serait relié par une coursive intégrant des locaux d'usage communs (sanitaires, stockage de matériel, cuisine, ...). Les locaux comprendraient un espace pouvant accueillir des manifestations et des spectacles pour 450 personnes, des salles de réunion et d'activités diverses. Ce complexe serait relié, au bourg et au plateau sportif par une voie douce sécurisée. Les choix techniques intégrant les contraintes architecturales, environnementales et énergétiques devront faire de ce bâtiment un équipement exemplaire, adapté à la fois aux besoins des associations actuelles et évolutif dans l'avenir.

Cet équipement, indispensable pour la vie collective des locmariaquérois reste toutefois soumis aux contraintes financières incontournables pour les élus.

## Un transport public du bourg au Chat noir ?

En septembre 2015, à la demande de la municipalité, le CdS a lancé une pétition pour réclamer la mise en place d'un minibus reliant le bourg de Locmariaquer au carrefour du Chat noir, en correspondance avec les horaires des bus actuels, desservant Auray et s'arrêtant à ce carrefour.

C'est la réponse qui lui semblait la mieux adaptée pour répondre aux demandes des locmariaquérois désirant se rendre à Auray - en particulier des personnes n'ayant plus de véhicule ou ne pouvant plus l'utiliser et qui souhaitent pouvoir le faire de manière autonome.

Entre décembre 2015 et janvier 2016, grâce à l'aide d'un grand nombre de commerçants, le CdS a collecté 380 signatures. Elles ont été transmises par la municipalité à la communauté de commune Auray Quiberon Terre Atlantique.

Le 29 février 2016, la mairie a reçu une réponse d'AQTA totalement inadaptée à la situation locale. Mis en copie de celle-ci, le Conseil des Sages a immédiatement réagi par un deuxième courrier, sans réponse actuellement.

Le Conseil des Sages, ouvert à toute suggestion, reste vigilant et continuera à agir pour qu'une solution satisfaisante soit enfin trouvée pour que la commune de Locmariaquer bénéficie, comme ses voisines immédiates Crac'h, Saint-Philibert et La Trinité-sur-Mer, d'un transport public adapté à leurs besoins réels.





# → SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Les Gastounets

Résultats et sélection du jury communal



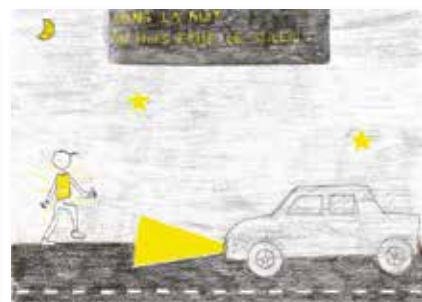
### CM2



1<sup>er</sup> - Bastien LACOSTE



2<sup>ème</sup> - Merlin LE BRAS



3<sup>e</sup> - Anna BEGKOYIAN

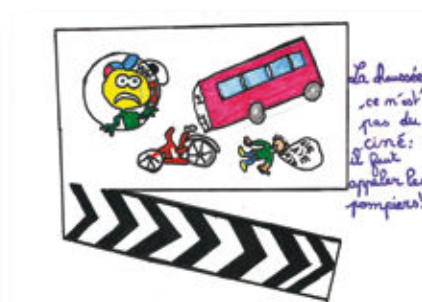
### CM1



1<sup>er</sup> - Gaetan LE SOMMER



2<sup>ème</sup> - Hortense QUISTREBERT



3<sup>e</sup> exaequo - Coline BOTHEREL

## Piste routière

Le vendredi 29 avril 2016, le policier municipal Pascal LE JEAN assisté d'Eddy POIX policier municipal à Crach, ont accueilli les élèves de CM1-CM2 de la classe de Mme GROUHEL de l'école publique le Votten, sur une piste d'éducation routière aménagée d'un rond-point, de feux tricolores, de panneaux du Code de la Route au complexe sportif de Locmariaquer.

Des tests théoriques et pratiques ont permis de sélectionner un élève de CM2, Lucas LE BIHAN qui participera à la finale départementale organisée par la Prévention routière le 15 juin 2016 à Elven.

Les élèves ravis de cette expérience, ont aussi abordé le port du casque, du gilet et l'équipement du vélo.



3<sup>e</sup> exaequo - Pierre LEGRAND



# → ASSOCIATION DES MAIRES DU MORBIHAN

## Travailler en respectant la réglementation et les autres

Les agriculteurs sont régulièrement amenés à travailler dans leurs parcelles avec divers types de matériels. Ils doivent respecter un certain nombre de règles afin de préserver l'environnement, mais aussi afin de limiter les nuisances pour les habitants et voisins.

Il est important de rappeler certaines de ces règles afin d'éviter toutes mauvaises interprétations des pratiques mises en place par les exploitants agricoles.

Les épandages de fumiers et de lisiers sont interdits les dimanches et jours fériés, mais autorisés les samedis. L'exploitant doit, selon les types d'ef-

fluents qu'il épand, respecter des distances vis-à-vis des points d'eau mais aussi des habitations. Le détail des distances d'épandage, et des différentes autres règles qui s'appliquent à l'épandage des effluents est disponible sur le site suivant :

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/cinquieme-programme-d-actions-a2271.html>

Les pulvérisations de produits phytosanitaires dans les parcelles répondent aussi à un certain nombre de règles. Les pulvérisations sont autorisées tous les jours. Les restrictions s'appliquent sur les conditions de pulvérisation. Ainsi, il est interdit de pulvériser des produits phytosanitaires si le vent est > à 19 km/h. Des distances par rapport aux points d'eau doivent aussi être respectées. Elles dépendent de la présence ou non d'une protection en aval

de la parcelle et du type de produit utilisé, chaque produit ayant une Autorisation de Mise sur le Marché spécifique qui précise ce type de restriction.

Il est important de prendre connaissance de ces règles avant de préjuger de mauvaises pratiques uniquement basées sur l'observation de la présence de matériels dans la parcelle. La grande majorité des exploitants agricoles respecte en effet ces règles qui ont été établies pour protéger les populations et l'environnement de mauvaises pratiques.

Source : Associations des Maires du Morbihan

# → BRETAGNE VIVANTE

## Une plante invasive « la griffe de sorcière »

Les griffes de sorcière (*Carpobrotus edulis*, *carpobrotus acinaciformis* de la famille des Aizoacées) sont des plantes vivaces ornementales originaires d'Afrique du Sud - elles apparaissent en Europe en 1860 et sont utilisées comme couvre-sol sur les talus et en bord de mer, mais colonisent très vite le littoral méditerranéen et la côte Atlantique.

**On la trouve en abondance notamment dans le Morbihan à BELLE ILE où elle colonise environ 50 hectares (source : Recueil d'expériences menées sur des espaces naturels - Bretagne Vivante 2012) - Son caractère invasif nuit aux écosystèmes locaux.**

Cette plante à la vigueur étonnante une fois installée s'étire en grandes colonies épousant les terrains les plus abrupts et a la grande faculté de se ressemer aidée par le petit peuple du jardin. Les fourmis, insectes, oiseaux, rats, lapins se délectent de ses fruits riches en protéines et transportent ainsi les graines sur de longues distances. Sa croissance par stolons varie de 50 cm à 1 m par an selon les individus et les sites.

A Locmariaquer de nombreuses stations sortant des jardins commencent à se développer et de fait nos espaces sensibles peuvent être colonisés rapidement.

La dimension environnementale et le potentiel de risques doivent être évalués dès que l'on habite en milieu sensible protégé. Pour s'en débarrasser il est nécessaire de se renseigner auprès de la Mairie ou du Conservatoire du Littoral.

**Pour en savoir plus :**

<http://www.bretagne-environnement.org/espèces-invasives>

[http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/carpobrotus\\_edulis](http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/carpobrotus_edulis)

**Danièle BODET  
BRETAGNE VIVANTE  
Maison des Associations  
56000 VANNES**



# → RETRITEX - EMMAÛS ACTION OUEST recouvre 2 entreprises : RETRITEX (le textile) et RETRILOG (entreprise de logistique et de collecte des déchets électriques et électroniques)

## L'entreprise Retritex nous parle de son projet.

L'humain d'abord. Ce pourrait être le slogan de la société Retritex, créée en 2004 pour valoriser les surplus textiles récupérés dans les communautés Emmaüs du Grand Ouest.

Aujourd'hui, elle trie quotidiennement seize tonnes de linge, vêtements, chaussures et sacs à main. Membre d'Emmaüs, elle privilégie le projet social et l'emploi sur le territoire breton. Tout le textile est d'ailleurs trié en Bretagne.

Son statut d'entreprise d'insertion lui impose des contraintes à l'embauche en contre-partie d'une aide aux postes. Les agents sont en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) pour deux ans maximum. Une obligation de 60 % de sorties positives est attendue ! Beau résultat ! La société RETRITEX est inscrite sur le marché concurrentiel, elle participe au développement d'une économie responsable au service des territoires. Elle oeuvre pour la solidarité et préserve l'environnement dans le respect de la législation.

A contrario, les communautés Emmaüs ne sont pas des entreprises, elles ne fonctionnent donc pas du tout comme une entreprise, il n'y a pas de salarié, ce sont des compagnons qui sont hébergés pour un temps plus ou moins long et rendent en échange un service sur la communauté.

## Que deviennent les dons ?

La matière première est récupérée principalement dans les conteneurs blancs disposés sur la voie publique, les supermarchés, déchèteries et quelques associations.

Les opérations de tri sont centralisées à Pontivy. Sur les 16 tonnes triées chaque jour : 52 % partent à l'étranger, notamment en Afrique, 42 % sont transformées en chiffons ou en isolant (appelé le Métisse) par Le Relais, 3 à 4 % sont vendus en boutique, les déchets sont eux aussi valorisés et représentent plus ou moins 1%.

A Pontivy, nous ne transformons rien, le Relais s'occupe des flux et de la commercialisation de tout ce que nous trions.

Belle réussite de l'économie sociale et solidaire tout en protégeant l'environnement.

## Que peut-on mettre dans les conteneurs textile ?

**Les vêtements (sauf mouillés et très tâchés), la maroquinerie, les chaussures liées par paire et le linge de maison (dans des sacs de 30/50 litres bien fermés).**

Ces textiles sont acheminés chez Retritex à Pontivy, une société qui emploie plus d'une cinquantaine de personnes (70% des salariés en insertion).

[www.emmaus.designblog.fr](http://www.emmaus.designblog.fr)



Les boutiques Emmaüs

**Christine DE LA MOTTE**  
Chargée de communication  
**RETRITEX**  
15 rue Hélène et Victor Basch  
56300 PONTIVY  
02 97 25 52 35  
06 19 64 20 19  
[www.retritex.fr](http://www.retritex.fr)



## Une seconde vie pour nos chaussettes trouées !

**Les vêtements, les chaussures, la maroquinerie et le linge de maison, même troués ou déchirés se recyclent et créent de l'emploi local.**

Grâce à une filière alliant insertion, technologie, et acteurs locaux, la société Retritex-Emmaüs a fait de nos fonds de placards sa ressource.

Des emplois grâce aux dons ! Créée en 2005 à Pontivy, Retritex, membre d'Emmaüs collecte, trie et valorise les chaussures, le linge de maison, la maroquinerie et les vêtements que vous déposez dans les conteneurs.

Quand vous avez mis vos sacs dans les conteneurs, ceux-ci sont collectés à la main par Retritex. Ils sont ensuite acheminés à Pontivy, au centre de tri textile, pour être triés, puis revendus (6%) dans nos boutiques (AURAY, LORIENT ET PONTIVY), recyclés (40%), envoyés à l'export (50%), ou en CSR (combustion solide de récupération)(4%).

Ainsi grâce aux dons, plus de cinquante emplois ont été créés à Pontivy et 16 tonnes de textiles et accessoires sont triés chaque jour !

**Gardez le bon réflexe :** Apportez vos vêtements, linge et chaussures propres et secs, dans des sacs fermés, ils seront valorisés. 4000 tonnes ont été collectées par Retritex, c'est autant de tonnes de déchets ménagers en moins dans nos poubelles, et autant de ressources que nous préservons.

Christine de La Motte, chargée de communication chez Retritex à Pontivy a répondu à deux questions sur cette filière :

## MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS ?

En effet même les textiles en mauvais état peuvent être déposés, ils seront ensuite recyclés et transformés en Métisse, un isolant pour le bâtiment ou l'industrie automobile.

## MAIS POURQUOI TOUT METTRE EN SACS FERMÉS ?

Lorsque l'on met des textiles, ou du linge de maison en vrac dans le conteneur textile, ils prennent l'humidité et moisissent, ce qui rend difficile la collecte et impossible leurs reventes ou leurs recyclages.

Vous pouvez trouver le conteneur le plus proche de chez vous en allant sur le site « la fibre du tri »

## Emplacements sur votre commune :

- Parking de Scarpoche ;
- Parking terrain des sports, voie des Mégalthes.

## La Ruche :

Le projet pédagogique 2016 est sur le thème du « SPORT ».

Afin que les participants aux activités soient plus nombreux, l'équipe d'animation a pour projet cet été un rapprochement avec l'accueil de loisirs de CRAC'H.

**Le thème de l'été « Les fous du stade font leur cirque »**

L'accueil reste à Locmariaquer mais des journées en commun et des sorties sont en projets.

En particulier :

- Le 8 Juillet à La Roche Bernard INITIATION CIRQUE sous chapiteau.
- Le 28 Juillet à Hennebont visite du HARAS et spectacle équestre.
- Le 4 Aout PARC DE LOISIRS.
- Ainsi que des sorties plage et baignades suivant la météo.

## Séjours été 2016

### ALSH (3-12 ANS)



Comme chaque année désormais, ils se font en commun avec l'accueil de loisir de Crac'h.

**A ETEL : « Mer, soleil et glisse »**

- Pour les 7 à 11 ans du 19 au 22 Juillet (16 places)
- Pour les 4 à 6 ans du 25 au 27 Juillet (12 places)

**A PONT SCORFF :**

**« Les aventures des pirates des bois »**

- Pour les 7 à 11 ans du 23 au 26 Août (16 places)

## L'accueil périscolaire

Il y a eu beaucoup de sensations cette année pour les enfants qui ont eu la chance d'embarquer à l'intérieur d'une des nombreuses navettes spatiales et découvrir l'univers intergalactique de la salle Ty Er Barrez.

**Rencontre du 3<sup>ème</sup> type assurée :**

z' extras -terrestres, zinzins de l'espace et ovnis... ont envahi Locmariaquer !

## Pass'Jeunes Loisirs (9-13 ans)

Les vacances d'hiver et de printemps sont désormais terminées, place maintenant à l'été.

Le Pass'jeunes loisirs sera ouvert du 06/07/2016 au 12/08/2016, pour les enfants âgés de 09 à 13 ans.

Durant l'été différentes activités sont au programme, ainsi que 3 séjours.

Durant les camps, des activités seront proposées sur place pour satisfaire les jeunes qui ne partent pas.

Nous allons mettre en place un maximum d'activités extérieures et ainsi rapprocher les enfants de la mer et du sable en espérant que le soleil soit au rendez-vous.

Les jeunes pourront pratiquer : surf, char à voile, Paddle, bouée tractée et pirogue hawaïenne.

Des rencontres avec d'autres communes seront mises en place sur les différentes plages avec du Beach soccer, volley, Sand Ball.

Bien sûr les activités laser Game, patinoire, piscine, bowling seront également organisées.

## LES SÉJOURS :

**Le 1<sup>er</sup> séjour sur le thème : « MER ET NAUTISME »**

**Au programme :** activités nautiques. 20 places du 06 au 08 juillet au camping des sables blancs à Plouharnel.

**Le 2<sup>ème</sup> séjour sur le thème : « ARCACHON »**

**Au programme :** Aqualand - Accrobranche - Dune de Pilat... 20 places du 18 au 22 juillet au camping des Flots bleu.

**Le 3<sup>ème</sup> séjour sur le thème : « PLEINE NATURE »**

**Au programme :** Escalade, Canoë, Parcours aventure, accrobranche. 20 places du 01 au 05 août au camping le Painfaut à St Vincent sur Oust.

**Contact :**

**Franck GUILLEMOTO au 06 66 53 81 59 ou Alain MARENNE au 06 67 82 64 61**

## Jeun'Mactive (13-17 ans)

Le projet pédagogique 2016 est axé sur différents thèmes :

• **Echanges avec les différents espaces jeunesse du secteur d'Auray.** Cela se fait ponctuellement durant les vacances scolaires.

• **Prévenir plutôt que guérir :** formation au PSC1, Les dangers d'internet avec le jeu Sociorézo...

• **ÇA CARTONNE :** Suite au succès de l'année dernière, 11 jeunes participent au festival « Ça cartonne » à la Trinité sur Mer le dimanche 12 juin. Le principe est de réaliser son bateau en carton, de le mettre à l'eau afin de participer à une course.



• Cette année, **une junior association** a vu le jour au sein de la structure. Ainsi, ce sont les jeunes qui décident des activités, organisent les séjours et proposent des événements pour financer leurs projets.

• **Des mini séjours « à la découverte du patrimoine français »** de 2 ou 3 jours vont être organisés tout au long de l'année pendant les vacances scolaires.

**Cet été la junior association propose 2 séjours :**

**Le 1<sup>er</sup> séjour : Entre terre et mer** du 25 au 29 juillet au Camping le Pont de l'Espagne, à Thuir (66). Il y a 16 places.

**Au programme :** Canyoning, fly fish, Aqualand et excursion en Espagne.

**Le 2<sup>ème</sup> séjour : « A la découverte du patrimoine français »** Séjour sur Paris du 10 au 11 août.

**Au programme :** découverte de la capitale, journée au parc Astérix. Il y a 7 places.

Les inscriptions aux séjours se feront à partir du samedi 4 juin à l'espace jeune de Saint Philibert.

**Petit rappel :** l'espace jeunes est ouvert tous les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h30 ainsi que le vendredi soir de 18h30 à 20h pour les 11-17 ans (à partir de la 6<sup>ème</sup>).

Des navettes sont possibles entre les 3 communes.

**Uniquement sur demande.**

**Contact : Aurélien MERU : 06 32 64 25 02**

## Les chantiers loisirs jeunes :

Au cours de l'été, 2 chantiers loisirs jeunes seront organisés de 9h30 à 12h. Chaque chantier propose 6 places. A l'issue du chantier le jeune pourra choisir entre un bon d'achat de 60 € à valoir sur les séjours ou activités jeunesse ou 40 € à valoir dans 5 enseignes sur le secteur d'Auray.

- **1<sup>er</sup> chantier** : Commune de St Philibert du 11 au 15 juillet. Au programme Transformons les transformateurs électriques sur celui de Kerisper situé à droite juste avant le pont.
- **2<sup>ème</sup> chantier** : Commune de Locmariaquer du 01 au 05 août. Au programme à nouveau Transformons les transformateurs électriques sur celui du chemin de Bereu.

Tout au long de la semaine, les jeunes sont guidés par Dominique JOUAN professeur d'arts plastiques. Le lundi en-

semble ils réfléchissent au thème le plus approprié vis-à-vis de l'environnement. Du mardi au vendredi, ils préparent le fond et à la bombe et réalisent la fresque.

## Les Temps d'Activités Péri-éducatifs :

**Les Temps d'activité périscolaires (TAP) se déroulent tous les jours après l'école de 15h00 à 16h30 (15h30-16h30 les lundis).**

Le temps fort de cette année scolaire fut l'exposition sur le thème du « carnaval à travers le monde » créée par les enfants. Guidés par l'équipe d'animation les enfants ont développé leurs talents dans différents ateliers : à la médiathèque, en art plastique, en bricolage.... Les travaux des enfants ont été exposés dans la salle « Jean-Baptiste Corlobé » de la médiathèque pendant les vacances de printemps. Le vernissage qui a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> Avril a réuni une quarantaine de personnes : enfants, parents,

enseignants et élus sont venus admirer le travail des enfants.

Les autres ateliers proposés tout au long de l'année ont permis aux enfants de s'initier à la relaxation, aux arts du cirque, à la découverte de nouvelles activités physiques et sportives, de profiter du jardin et du chemin du Bereu pour faire des jeux collectifs.

L'équipe d'animation donne RDV aux enfants le jeudi 1<sup>er</sup> septembre pour découvrir les ateliers proposés à la rentrée. En attendant nous souhaitons à tous les enfants un très bon été. Pascale CAMUS est coordinatrice des TAP à Locmariaquer, Rachel THÉBAULT coordonne la mise en oeuvre du projet TAP sur Crac'h Saint-Philibert et Locmariaquer (contact : 06 80 77 29 41). Vous pouvez retrouver le déroulement des TAP à Locmariaquer ainsi que le trombinoscope de l'équipe d'animation sur le site internet du pôle animation :

[www.sp-animation.fr](http://www.sp-animation.fr)  
cliquez sur l'onglet TAP



## DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE

### Le Pass'Nautisme Loisirs 2016

Nous avons souhaité modifier son nom cette année pour permettre d'intégrer d'autres supports comme le kayak et le paddle. Les objectifs n'ont pas changés :

- Démocratiser les activités nautiques et ainsi permettre aux enfants de pratiquer les différents supports en loisirs.
- Explorer le patrimoine culturel et maritime.
- Susciter une pratique de loisirs maritime.
- Engager de nouveaux chantiers dans l'objectif de capter de nouveaux publics jeunes.
- Participer au maintien et à la pérennisation des emplois.
- Maintenir la fréquentation sur les sites exceptionnels.
- Développer, valoriser et structurer une pratique de la voile découverte an-

nuelle dans nos structures nautiques, au même titre que l'offre d'enseignement, de compétition ou de location déjà prise en compte.

- Découvrir le milieu marin et respect de leur environnement proche.

**Le Pass'Nautisme loisirs 2016** a ouvert ses portes lors des vacances de printemps et se terminera aux vacances d'automne.

**Le Pass'Nautisme Loisirs propose à 50% :**

- 120 places pour les vacances
- 16 places pour les mercredis
- 16 places pour les samedis

**Les différentes périodes sont :**

- vacances de printemps
- les mercredis & samedis du printemps
- vacances été
- les mercredis & samedis d'automne
- vacances d'automne

**Pour tous renseignements et inscriptions contacter le responsable enfance jeunesse en mairie de St-Philibert au 02 97 30 07 07 ou 06 25 14 52 47.**

### Festival du Jeu

**Le festival a pris au fil des années, de plus en plus d'ampleur, en 2015 c'est un nouveau record d'affluence avec environ 2500 personnes qui sont venues jouer en 4h.**

Ce festival est devenu un moment incontournable pour les familles avant l'entrée dans l'automne.

**La 10<sup>ème</sup> édition se déroulera le samedi 24 septembre 2016 au Parc des loisirs de Crac'h.**

Comme tous les ans il y aura son lot de nouveautés et pour les 10 ans nous souhaitons que les enfants viennent maquillés voir déguisés.

**Le pôle animation**



#### Les décédés par année

#### Ar re varv a vlezad

À gauche le nom  
tel qu'il est  
sur le Monument  
et à droite  
tel qu'il est écrit sur  
l'acte de naissance.

Yann LE GAUDION

Avril 2016  
Imbrilh 2016

#### Année 1915 - Blezad 1915

##### 12/ LE FRAPPER Jh. = LE FRAPPER Joseph Marie

Né le 22/1/1878 au bourg de Locmariaquer, fils de Joseph Marie et de Marie Louise CORITON. Marié le 21/2/1905 à Locmariaquer avec Marie Anne GROUHEL. Matricule 898 (Lorient) - Domestique. Soldat au 88<sup>ème</sup> Régiment Territorial d'Infanterie, tué le 9/12/1915 à la Main de Massiges (Marne). Inhumé à la Nécropole Nationale Pont-de-Marson à Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus (Marne). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 23/5/1916 par Pierre Le Gohébel, maire.

##### 13/ LE GOHEBEL Hr. = LE GOHÉBEL Henri Joseph Marie

Né le 17/4/1874 à Loquidy en Locmariaquer, fils de Bénoni et de Marie Louise LE GOHÉBEL. Matricule 1870 (Lorient) - Marin, inscrit maritime. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 6<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, disparu le 11/8/1915 au bois de la Gruerie en Vienne-le-Château (Marne). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 28/5/1921 par Évariste Frick, maire.

##### 14/ GOUZER Jh. = GOUZERCH Joseph Marie

Né le 24/9/1879 à Crach, fils de Thuriau Marie et de Marie Louise LE BOURDIEC. Matricule 1091 (Lorient) - Cultivateur. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 36<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, décédé le 6/12/1915 à Braux-Sainte-Cohière (Marne). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 23/5/1916 par Pierre Le Gohébel, maire.

##### 15/ GUILLAM Léon = GUILLAM Léon Pierre Marie

Né le 7/6/1891 à Kerdaniel en Locmariaquer, fils de Joseph Marie et de Marie Anne Mélanie LE ROUX. Matricule 2014 (Lorient) - Inscrit maritime. Matelot chauffeur au 2<sup>ème</sup> Régiment de Marins, 10<sup>ème</sup> Cie, décédé le 6/7/1915 à La Panne (Belgique), inhumé le 7/7/1915 à Adinkerke (Belgique). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 10/1/1919 par Pierre Le Gohébel, maire.

##### 16/ HERVÉ Vcent = HERVÉ Vincent Marie

Né le 4/8/1882 à Kerrouarch en Locmariaquer, fils de Louis et de Marie Anne LE MARTELOT. Marié le 3/9/1912 à Locmariaquer avec Marie Angéline LE MARTELOT. Matricule 2817 (Lorient) - Inscrit maritime. Second-Maître canonnier, disparu en mer le 18/3/1915 dans le cuirassé « Bouvet » coulé par une mine dans le détroit des Dardanelles (Turquie). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 18/4/1916 par Pierre Le Gohébel, maire.

##### 17/ LE KER Jh. = LE KER Joseph Marie

Né le 16/8/1886 à Keriaval en Locmariaquer, fils de Mathurin Marie et de Marie Mélanie GUILLAM. Marié le 29/1/1912 à Locmariaquer avec Jeanne Marie LE SANT. Matricule 111 (Lorient) - Domestique. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 271<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, disparu le 12/2/1915 à Souain (Marne). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 15/2/1922 par Évariste Frick, maire.

##### 18/ KERRURAUD Mch. = HERRURAUD Mathurin Marie

Né le 21/3/1887 à Brech, fils de Julien et de Marie Perrine RIO. Marié le 6/11/1912 à Locmariaquer avec Marie Pascaline PUREN. Matricule 3047 (Lorient) - Boulanger. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, tué le 5/10/1915 à Souain (Marne). Acte de décès transcrit à Plougoumelen le 18/7/1918 par le maire. Son nom est aussi sur le Monument aux Morts de Plougoumelen, correctement orthographié, mais il n'est pas inscrit sur la plaque commémorative 1914-1918 de l'église de cette commune. Ses nom et prénom sur le Monument aux Morts de Locmariaquer et son nom sur l'acte de mariage enregistré à Locmariaquer sont mal graphiés.

##### 19/ KERVADEC Ambse. = KERVADEC Ambroise Marie

Né le 27/8/1882 à La Trinité-sur-Mer, fils de Joseph et de Félicité DIAVET. Marié le 17/4/1912 à La Trinité-sur-Mer avec Marie Rose HERVÉ. Matricule 3084 (Lorient) - Marin de commerce, inscrit maritime. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe du 6<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, tué le 17/7/1915 au bois de la Gruerie en Vienne-le-Château (Marne) et inhumé au cimetière militaire de cette commune. Acte de décès transcrit à La Trinité-sur-Mer le 12/09/1915 par Pierre Kermorvant, maire. Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de La Trinité-sur-Mer, son dernier domicile étant dans cette commune et s'il est aussi inscrit sur le Monument aux Morts de Locmariaquer, c'est sans doute parce que sa femme, née à Locmariaquer, est revenue y habiter après le décès de son mari.

##### 20/ LE LABOUSSE Mcel. = LE LABOUSSE Marcel Joseph Marie

Né le 27/3/1894 à Lannebric en Locmariaquer, fils de François Marie et de Jeanne Marie HERVÉ. Matricule 107 (Lorient) - Inscrit maritime. Matelot du 1<sup>er</sup> Régiment de Marins, tué le 27/12/1914 à Zuydschoote (Belgique). Acte de décès transcrit à Locmariaquer le 12/05/1915 par Pierre Le Gohébel, maire. Est marqué décédé en 1915 sur le Monument aux Morts au lieu de 1914.



# → A PROPOS DU CHÊNE

## Précision à propos de Notre-Dame de Kerdro :

Dans le Bulletin municipal de l'été 2015 (n° 62) Gilles BOREAU semblait laisser entendre que l'appellation Notre-Dame de Kerdro aurait pour origine la légende de Kerpenhir (première moitié du 19<sup>e</sup> siècle). Il n'en est rien car l'église de Locmariaquer portait déjà le nom de Nostre Dame de Kerdro en 1625

(Arch. Départ. du Mhan cote B1785). Pour plus d'explications voir le Bulletin de juillet 1988 (n° 10) : « La statue de Notre-Dame de Kerdro et sa légende » par Jean-Baptiste Corlobé et le Bulletin de juillet 1998 (n° 28) : « La Vierge de Kerpenhir : de l'histoire à la légende » par moi-même.

Yann Le Gaudion

## Gwez derv

*Ken stank on 'barzh ar vro ma ne vez ket mem taolet evezh din, ha me roue neoazh. Lies e vên mem heskennet didruez. Piv on ?...Un dervenn, sur awalch ! Unan ag ar sort gwez-se é kreskiñ e Europa abaoe milvlezadoù. Gwez uhel ha eeun ar forestoù kozh ; melloù pennoù ruz-alaouret espesoù daet ag ar broioù pell ; peulioù barrek girzhier Breizh-Uhel ; pennoù-kazh postek ha krabosek hor girzhier-ni... Liessort eo an derv, gwir eo.*

*Ur pezh a wezenn oc'hpenn. Ken brav, ken sonn en he meurded mad eo bet lakaet da roue hor c'hoadoù, da verch an nerzh (kreñv 'vel un dervenn), an dalc'husted (solut 'vel un dervenn), ar galon hag ar vailhantiz (kurunenn del an harozed), ar furnezh (St-Loeiz dindan e zervenn), al lealded (gwezenn Sizhunvezh ar Brezhoneg e 2014). Kanet eo bet get hor barzhed : Glenmor («Gwez kalonek mam bro...»), Brizeug («War ma bez, c'hwi 'lakay un dervenn...»), Añjela Duval,...*

*Ha gwall gozh e anv en hor parlandoù keltiek a bep tu da Vor-Breizh. Ha stank ar wrizienn en anvioù-familh, dindan meur a stumm (Dervenn, An Derff, Ar Boterff, Derouet, Dervouet, An Dero, An Dro, An Derout...); stankoc'h c'hoazh en anvioù-lec'h (Kêrderv, Kêrdervenn, Kêr-drevenn, Barderff, Kêrderff, Boderff, Park-an-Derv, An Arwenn...)*

*Tremenet eo an amzer mah ae mevelion ar roue dre ar vro da verchiñ, 100 pe 150 vlez kent o diskar, an derv bravañ da vout koad da sevel ar bagoù bras. Tremenet ivez ar prantad ma veze tennet an tan - pet Tanin a gaver er vro-mañ ? - a glor ar wezenn. Echu c'hoazh kas ar moc'h da vesaat. Koad tan, setu ar pezh a denner bremañ a wez derv ar vro, hag e-pad pegeit amzer c'hoazh ?... Ken difonn e kresk an dervetre 250 ha 300 vlez e laka da zonet d'e oad gourma kaver gwell reiñ lec'h da espesoù arall hag a daol muioc'h ha buanoc'h. Da virviken e chomo gwir komzoù St-Exupéry : « An neb a plant dervenn, biken ne gousko en he gwaskadenn ».*

## A propos du chêne

*Si fréquent chez nous qu'on ne me prête qu'une attention très relative bien que je sois roi. Souvent livré sans pitié à la tronçonneuse. Qui suis-je ? ... Le chêne, évidemment. Cet arbre qui croît en Europe depuis des millénaires. Variété élancée des futaies d'autrefois, majestueuses frondaisons jaune-or d'espèces venues des pays lointains, troncs émondés des haies de Haute-Bretagne, têtards trapus et noueux de nos haies d'ici... Le chêne présente plusieurs visages.*

*Un arbre admirable. Si imposant de majesté qu'on en a fait le roi de nos forêts. Il est devenu le symbole de la force (fort comme un chêne) et de la ténacité (solide comme un chêne), du courage et de la vaillance (la couronne de feuilles de chêne), de la sagesse (St-Louis sous son chêne), de la fidélité (chêne de la Semaine du Breton 2014). Nos poètes l'ont chanté : Brizeux («Sur ma tombe, vous planterez un chêne»), Glenmor («Vous, vaillants arbres de ma Patrie... », Angela Duval...*

*Il porte le même nom dans nos langues celtiques sur les deux rives de la Manche. On en trouve trace, sous plusieurs graphies, dans nos noms de famille (Dervenn, Le Derff, Le Boterff, Derouet, Dervouet, Le Dero, Le Dro, Le Derout...); il est encore plus présent dans la toponymie : Kêdero, Kêrdervenn, Kêdre-venn, Le Barderff, Kêrderff, Boterff, Park-an-Derv, An Arwenn...)*

*Il est fini le temps où les agents du roi parcouraient le pays pour marquer, 150 ou 200 ans avant de les abattre, les plus beaux spécimens destinés à la marine. Finie aussi l'époque où les tanneurs en tiraient le tan de l'écorce (cf. les Taninde nos bourgs). Passée encore l'époque où l'on envoyait les porcs à la glandée. Du bois de feu, voilà pratiquement tout ce que l'on tire aujourd'hui de nos chênes de Bretagne. Pour combien de temps encore ? ... L'arbre croît si lentement qu'on lui préfère d'autres espèces. Et oui ! La parole de St-Exupéry reste à jamais vraie : « Il est vain, si l'on plante un chêne, d'espérer s'abriter bientôt sous son feuillage ».*

# → BUREAU DU PORT



*Bureau du port  
Place Dariorigum  
56740 Locmariaquer  
02 97 57 46 35  
port@locmariaquer.fr*

*Le bureau du port,  
situé Place Dariorigum,  
est ouvert toute l'année :*

*Le matin  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
sauf dimanche  
et jours fériés.*

*Les samedis matin  
de Pâques à la Toussaint.*

*En juillet et août,  
9h-12h et 14h-17h  
du lundi au vendredi puis  
samedi matin  
de 9h à 12h*

## Cale d'accès au Guilvin

La cale du Guilvin est mise en service du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de chaque année.

Toutes les personnes possédant leur badge doivent impérativement passer tous les ans à la capitainerie pour la mise à jour. Les crédits non épuisés seront reconduits pour l'année en cours. Il est important d'anticiper l'achat ou la mise à jour du badge en fonction des ouvertures de la capitainerie.

## Passeport Escales



Les usagers ayant bénéficiés l'année dernière du « passeport escales » ont pour la plupart renouvelé l'achat de la carte qui leur donne les avantages suivants :

- 2 nuitées dans les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (ex Sagemor).
- 2 nuitées dans les ports de la Sellor (Kernevel, Port-Louis, Lorient et Guidel).
- 2 nuitées dans tous les autres ports du Morbihan membres du réseau.
- 2 nuitées dans les ports des autres départements membres du réseau.

**IMPORTANT** : il est rappelé pour les nouveaux utilisateurs de la carte, qu'il est impératif de déclarer sa croisière avant midi. Sans cela l'escale dans un autre port ne pourra être offerte. Il existe 4 façons de déclarer sa croisière 7/7 et 24/24 h de les façons suivantes :

- Depuis le site [www.passeportescalles.com](http://www.passeportescalles.com)
- En appelant le 02.85.52.04.54
- En flashant son QR code avec un smartphone ou une tablette.
- Aux heures d'ouverture dans toutes les capitaineries du réseau.

Nous remercions les commerçants qui ont généreusement offert des avantages aux détenteurs de la carte passeport escales. Chaque année le nombre de visiteurs en escale augmente.

**IMPORTANT** : un passeport escale peut être délivré aux usagers d'un contrat annuel à tout moment de l'année. Pour cela, se renseigner à la capitainerie.

## Capitainerie & sanitaires + logement

**Sous le crayon d'un Architecte DPLG et sous le suivi de la commission des travaux, le projet se dessine.**

Le permis de construire, en instruction propose la capitainerie au rez de chaussée avec un bloc sanitaire dédié aux usagers des installations portuaires. A l'étage est prévu un appartement destiné à la location. La livraison du bien est envisagée pour le printemps 2017.





## La formation des élus

### LE DROIT À LA FORMATION

La fonction de conseiller municipal est une activité exigeante qui requiert des compétences spécifiques. Il leur est demandé de devenir de véritables techniciens dans des domaines divers, c'est pourquoi, la formation est devenue un véritable enjeu pour les élu(e)s.

La formation des conseillers territoriaux est décrite comme un droit, décliné dans le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) : Articles L2123-12 à L 2123-16.

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour les collectivités locales : Article L 2321-2 du C.G.C.T

### POURQUOI SE FORMER ?

Etre élu, c'est rechercher en permanence l'efficacité pour le bien de ses concitoyens dans tous les domaines. Pour bien exercer son mandat, il faut avoir les connaissances nécessaires pour aborder les différents sujets que nous avons à traiter, et si nous n'avons pas toutes ces connaissances, il faut les acquérir par de la formation.

Se former, c'est entre autre, acquérir les éléments de langage et les mécanismes administratifs, suivre l'évolution de la réglementation, partager des expériences, corriger des aprioris et ainsi avoir le maximum d'éléments pour ne pas suivre systématiquement l'avis général ou laisser les autres décider à votre place.

Se former, c'est développer son esprit critique, acquérir des outils pour progresser, afin de maîtriser les dossiers, dans le but de rechercher les meilleures solutions et de prendre les bonnes décisions.

Les formations sont assurées par des formateurs ayant une grande connaissance des thèmes traités qu'ils savent illustrer par des exemples concrets et des expériences vécues. Les échanges entre élus peuvent aider à améliorer ou corriger certains projets.

Il ne faut pas voir le besoin de formation comme une incapacité, mais comme une volonté d'avoir une attitude constructive dans la gestion et l'évolution de la commune. Plus les élus seront formés, plus ils apporteront à la commune.

Se former et apprendre a toujours été bénéfique ; échanger a toujours fait avancer.

*« Investir dans la formation c' est conjuguer au présent mais aussi au futur le souci des hommes et le souci des résultats » ( Philippe BLOCH).*

## Distributeur de billets

Depuis le 27 avril, le distributeur de billets est hors service sans que l'on connaisse les raisons de sa fermeture. Des rumeurs contradictoires circulent sans pouvoir en vérifier la véracité.

Ce distributeur en service depuis plus de 10 ans répondait à un besoin de la population (locale ou estivale) en étant un élément indispensable du commerce local.

Une pétition pour son maintien a recueilli plus de 1200 signatures. Cette pétition est révélatrice de l'inquiétude de la population.

A ce jour, nous n'avons aucune information sur la gestion de ce dossier, mais de toute évidence, il ne sera pas remis en service avant plusieurs mois ( s'il est remis en service ! ). C'est un sujet qui aurait dû être mis à l'ordre du jour du conseil municipal dès que la municipalité a été informée de la situation.

**Maryvonne de THY  
Rose DANIEL  
Bernard LE PRIELLEC**